

Emilie CHANDLER

Avocat à la Cour

Monsieur André LABORIE
2 Rue de La Forge
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Paris, le 10 avril 2013

Par télécopie : 09.65.30.55.11

Par lettre simple

Par lettre recommandée

Aff : LABORIE / X

Nombre de pages : 1

Cher Monsieur,

Pour votre parfaite information, comme indiqué dans mon courriel de ce jour, et suite à mon désistement de cette procédure, je vous indique que je ne représente plus vos intérêts.

Si vous souhaitez que votre requête "en erreur matérielle" soit déposée dans les plus brefs délais, je vous invite à vous adresser à un autre conseil ou à faire une demande de désignation d'avocat au Bâtonnier.

Cordialement.

Emilie CHANDLER



TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS

Décision du : 09/05/2012

Bureau d'Aide Juridictionnelle

1, quai de la Corse
75194 PARIS CEDEX 04
01.44.32.76.61

Numéro BAJ : 2012/016860

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Section Judiciaire 1ère instance - Division :07

Date de la demande : 15/03/2012

~~Avocat: Me DIAWARA~~

Monsieur LABORIE Andre

2 rue de al Forge

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

DÉCISION DU BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE

Vu la loi N° 91-647 du 10 Juillet 1991 et le décret n° 91-1266 du 19 Décembre 1991,

Statuant le 09/05/2012 sur la demande présentée le 15/03/2012 par :

Monsieur LABORIE Andre

2 rue de al Forge

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Changement d'Avocat par le Bâtonnier

Le 16 AVR. 2013

pour obtenir l'aide juridictionnelle dans la procédure suivante : assistance d'une partie civile (code procédure : 938)

Contre :

CONTRE X

ORDRE DES AVOCATS A LA COUR DE PARIS

Service de l'Aide Juridictionnelle

Le Bâtonnier,

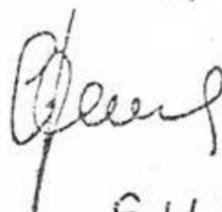
devant le Tribunal de grande instance de PARIS.

Le Bureau d'Aide Juridictionnelle après en avoir délibéré,

Retient un revenu mensuel de : 474Euros

CONSTATE :

que le demandeur remplit les conditions fixées par la loi



E1459

Je SUBERT Bernard

81 rue Beaunier - 14e

01-48-76-30-95

EN CONSÉQUENCE :

Accorde l'aide juridictionnelle totale pour la procédure ci-dessus à compter de l'acte suivant : demande d'AJ et jusqu'à l'acte ci-après : exécution.

Dit que le bénéficiaire sera assisté par ~~Maître Abdallahi DIAWARA, 11-13 AVENUE DU BEL AIR 75012 PARIS (N° de vestiaire : C2377) (Tél : 0143439548), désigné par le Bâtonnier de l'ordre des Avocats de Paris.~~



LE SECRÉTAIRE

LE PRÉSIDENT

Informations destinées à la CARPA

N° BAJ : 75101 / 001 / 2012/016860 Date décision : 09/05/2012 Type de décision : Première décision

~~Avocat : DIAWARA Abdallahi Paris (Vestiaire C2377)~~

Provision versée par le client : Euros

Type de procédure : AJ Code procédure : 938

Décision : AJ totale

Objet : assistance d'une partie civile

Affaire : Monsieur LABORIE Andre C/ CONTRE X

N° Rôle :